**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
**LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ**

# VILLE DE VINCENNES

**DÉPARTEMENT**
**DU VAL-DE-MARNE**

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1034) DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE BERLIOZ, A L'ASSOCIATION «CORRESPONDANCES ET MUSIQUE» A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-25-039**

**EN DATE DU 04 FEVRIER 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Correspondances et Musique » représentée par son président, Monsieur Pierre Emmanuel Thiard, dont le siège est situé 135 boulevard du Maréchal Leclerc, 14000 Caen (adresse de correspondance : 87 rue Réaumur, 75002 Paris), d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz, les 26 et 27 février de 12h00 à 21h00 et le 28 février 2025 de 9h00 à 18h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

**D É C I D E**

**DE SIGNER** avec l'Association « Correspondances et Musique» représentée par son président, Monsieur Pierre Emmanuel Thiard, dont le siège est situé 135 boulevard du Maréchal Leclerc, 14000 Caen (adresse de correspondance : 87 rue Réaumur, 75002 Paris), une convention de location de salle pour un montant de 374,20 € T.T.C. (trois-cent-soixante-quatorze euros et vingt centimes), auxquels il faut ajouter 44,06 € T.T.C. (quarante-quatre euros et six centimes) au titre des frais de gardiennage supplémentaires entrainés par sa venue, afin d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz, les 26 et 27 février de 12h00 à 21h00 et le 28 février 2025 de 9h00 à 18h00 .

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250204-Imc1H12838H1-AR
Date de réception en Préfecture : 04/02/2025
Date de Publication : 04/02/2025